



Covoiturage +

✉ 20 Rue d'Isly

35000 Rennes

☎ 02-99-35-10-77

✉ covoiturageplus@covoiturage.asso.fr

Site : <http://perso.wanadoo.fr/covoiturage.plus/>

<http://www.covoiturage.asso.fr>

Contact : **Brigitte MEUNIER**

Covoiturage +

Covoiturage + est née en janvier 2002 à Rennes. Composée de 3 salariés, elle compte environ 3 000 inscrits.

Rennes, en Ille Et Vilaine

35 000 voitures viennent tous les jours sur Rennes dans le cadre des déplacements domicile-travail, mais de nombreuses personnes sans voitures ont du mal à trouver du travail en raison d'un problème de mobilité (horaires décalés, transports en commun pas toujours adaptés...)

Covoiturage+, des trajets domicile-travail

Covoiturage + a pour objectif de développer le covoiturage sur les trajets domicile-travail et de faciliter la mise en relation des passagers et des automobilistes en centralisant les offres et les demandes de déplacements. En janvier 2004, une convention est signée avec PSA Peugeot-Citroën. Ouverte à tout public, l'association s'adresse également aux personnes sans véhicule et à celles orientées par les structures d'insertion telles que la mission locale, l'ANPE. Sa spécificité est son aide individualisée aux personnes en insertion.

Méthode :

- Recherche d'adhérents dans une base de données des structures d'insertion
- Prospection au sein des entreprises : contacts téléphoniques avec les entreprises et les sociétés avoisinantes. Prospection par zone industrielle afin que les potentiels de chaque entreprise s'additionnent entre eux. Travail par zone d'activité. Des rencontres individuelles des entreprises ont lieu. 200 entreprises ont déjà accepté la visite de

l'association : 10 000 salariés ont été rencontrés en 4 ans. Les plans de déplacement d'entreprise se multipliant, et l'association est davantage sollicitée aujourd'hui ; les entreprises sont aussi plus ouvertes au dispositif qu'il y a quelques années. L'intervention de l'association est gratuite. Face à une demande, un équipage est recherché. Les personnes sont mises en relation. Un suivi de l'équipage est réalisé afin de s'assurer que la solution proposée correspond aux attentes des personnes.

Tarif : inscription gratuite.

Pour les personnes salariées : adhésion de 20 € / an si la proposition de covoiturage s'avère concluante. Les entreprises ont la possibilité d'adhérer à hauteur de 1,50 € / salarié, notamment dans le cadre des plans de déplacement d'entreprise; le salarié ne paie alors pas la cotisation.

Pour les personnes en insertion, la cotisation est modulée en fonction de la durée prévue du covoiturage. Le service est gratuit si la personne a besoin de covoiturage pour une période inférieure à 3 mois ou si cette personne est éréviste ; la cotisation est de 10 € pour une période de 3 à 6 mois et 20 € au-delà. Le passager verse d'autre part une indemnité au conducteur selon un barème d'indemnité kilométrique fixé par l'association.

Secteur géographique : tout le département d'Ille-et-Vilaine. Pour l'instant, beaucoup de demandes concernent des trajets de l'extérieur de Rennes vers Rennes. Mais les demandes pour des trajets extérieurs à Rennes se multiplient. L'association aimerait trouver plus de solutions pour ces trajets. Il est donc prévu d'élargir le champ d'action à Saint-Malo, Fougères, Vitré...

Assurance : en cas d'accident : considéré comme accident du travail. La personne est assurée, donc ça ne pose pas de problème.

Le covoiturage, une histoire de longue haleine

Il a fallu trois ans à Covoiturage+ pour que l'expérience porte ses fruits (convaincre les entreprises, cumuler un nombre suffisant d'inscrits pour trouver des solutions...). Les financeurs sont :

- Rennes Métropole dans le cadre du budget Transports au travers de son plan de déplacements urbains (PDU) mais aussi à partir de son budget Insertion au travers du plan local pour l'insertion et l'emploi ;
- la commission locale d'insertion de Rennes (CLI) ;
- la direction départementale du travail et de l'emploi au titre du Contrat plan Etat-Région
- l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME),
- le Fonds social européen,

- la région Bretagne dans le cadre du programme « énergie déchets air » ;
- le conseil général Ille-et-Vilaine, pour le volet insertion ;
- la Direction régionale de l'équipement ;
- la communauté de communes des cantons de Guichen, Aubigné, Pays de Chateaugiron, Pays de La Roche
- et la fondation Vivendi Environnement.

Etendre le champ d'action

L'action monte en puissance. Les inscriptions augmentent et cela permet de trouver plus de solutions en équipages. Une demande sur 4 trouve une solution. La notion de développement durable est de plus en plus évoquée. L'association est de plus en plus connue. Elle est pilote dans le domaine et constitue une « première » en France. La demande est forte en terme de covoiturage. En 2005, sur 204 personnes à la recherche d'un véhicule, 80 ont trouvé une solution de retour à l'emploi. Aujourd'hui l'association recense 2 500 automobilistes, soit autant de solutions à proposer à des personnes à la recherche d'un moyen de transport souple et adapté. Désormais des réponses sont possibles pour des trajets dans Rennes et à l'extérieur de Rennes. Covoiturage + a le projet d'élargir la communication à l'ensemble du département, vers Saint-Malo, Fougères, Vitré...

Des conseils...

Aller à la rencontre des automobilistes pour les sensibiliser individuellement et lever les freins qu'ils peuvent avoir à se lancer dans le covoiturage, freins que les gens n'ont pas dans le cadre d'un covoiturage occasionnel (WE, vacances...).

